

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Atscaf du Doubs 2022/2023

L'assemblée générale de l'Atscaf du Doubs s'est déroulée le 8 novembre 2023 à la brasserie Clémenceau à Besançon en présence de 33 adhérents.

Rapport moral du Président : Florent Maire

Lors de notre assemblée générale de l'an dernier, je vous faisais part de la bonne nouvelle que le secrétariat général du ministère des Finances avait décidé que la réforme de la gouvernance de l'Action Sociale du Ministère des Finances ne concernerait que les trois associations sous tutelle que sont l'ALPAF, l'AGRAF et l'EPAF et que l'Atscaf conservait son indépendance.

En marge de ces discussions qui ont créé des inquiétudes légitimes sur l'avenir de l'Atscaf, la crise sanitaire a gravement affecté son fonctionnement : annulation de la Coupe Nationale Interfinances, fermeture des résidences de vacances de montagne, annulation de voyages, mis à l'arrêt de la grande majorité des activités de l'association que ce soit au niveau local ou national. Cette crise s'est traduite par une diminution spectaculaire du nombre d'adhérents au niveau national : - 40 % et le total des adhésions a atteint un niveau historiquement bas : 26 671 adhésions pour la saison 2020/2021 contre près de 47 000 pour la saison 2018/2019. Pour l'Atscaf du Doubs, la baisse a été moindre, - 30 % pour une diminution de 50 du nombre d'adhésions pour atteindre 157 adhérents en 2020/2021. Depuis, là encore les nuages se sont dissipés et les conséquences de la crise sanitaire ont été en partie effacées. Au cours de la dernière saison, les activités de l'Atscaf ont ainsi pu repartir dans des conditions normales. Ainsi, lors de la saison 2021/2022, le nombre d'adhérents est remonté à 33 329 personnes au niveau national, néanmoins bien loin des 46 000 adhérents pré-Covid. Au niveau local, l'impact de la crise sanitaire semble également derrière nous. Lors de la saison 2021/2022, le nombre d'adhérents était ainsi remonté à 187 et au cours de la dernière saison, il est repassé au-dessus de la barre des 200 adhérents (214 exactement) retrouvant peu ou prou son niveau d'avant crise (224 en 2018/2019, 202 en 2019/2020).

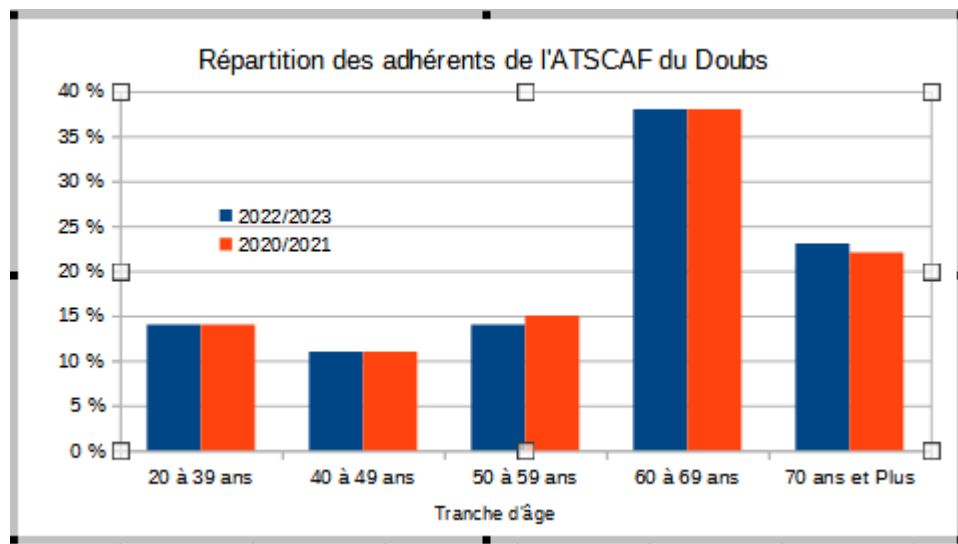
Du côté des activités de notre association, là encore, je veux être positif. Comme le rapporte les responsables, les activités sociales de l'Atscaf du Doubs, la randonnée, le badminton, le tennis, la danse fonctionnent bien. Je me félicite également du nouveau souffle donné à la section œnologie grâce au nouveau partenariat noué avec Fabrice Stefanetti qui dispense des séances d'œnologie de qualité et qui donne entière satisfaction aux adhérents qui y participent. Je voulais aussi souligner l'initiative de G Gachod pour ses efforts dans la création d'une section cyclisme ou celle de P Ziangiacomini pour l'organisation en mars d'une soirée bowling qui a rassemblé une vingtaine d'adhérents. Je voulais aussi féliciter nos adhérents qui portent haut les couleurs de l'Atscaf du Doubs lors de diverses manifestations nationales (CNIF, Trophée, salon). Je tenais ainsi à féliciter plus particulièrement Jean Paul Prost pour sa belle performance au dernier trophée de cyclisme (1^{er} de sa catégorie) et Martine Janiaut pour la sélection de sa photo au salon national de la photographie (<https://portail.Atscaf.fr/culture/galerie-snip-2023/> - dernière photo du thème Noir et blanc). Je voulais aussi remercier Bruno Blanc d'avoir accepté de reprendre l'animation de la section Randonnée en remplacement de Rosine Fichet qui a souhaité stopper l'animation de la section et Dominique Roux au bureau et qui a accepté de s'occuper de l'animation de notre site internet. Enfin, je ne peux que me réjouir de la nombreuse assistance à notre assemblée générale de ce soir et je tenais à vous en remercier.

Le bilan que je tire de cette saison est donc positif mais, je ne peux m'empêcher de peindre de plus ou moins sombres nuages au-dessus de ce tableau teinté de ciel bleu. En effet, quelques faits sont inquiétants ou du moins doivent nous amener à réfléchir sur l'avenir de notre association.

Tout d'abord, au niveau national, l'organisation des trophées nationaux a de plus en plus de mal à trouver des candidatures. Au niveau local, hormis le cyclisme, pas de nouvelles activités à l'horizon et surtout pas de suggestions nouvelles de la part d'adhérents extérieurs au bureau. J'en tire donc toujours le même constat d'un manque de renouvellement global dans la vie de l'association et qu'elle repose toujours sur la bonne volonté des mêmes personnes.

Si je m'attarde sur les subventions de fonctionnement, pour les années à venir, faute d'activités nouvelles, il faut s'attendre à ce qu'elles baissent pour retrouver un niveau plus normal, à savoir un montant d'environ 2 000 € par an, ce qui pourrait dégrader les comptes de notre association (cf bilan financier et le zoom sur les subventions).

Je tenais aussi à rappeler le profil de nos adhérents. En 2022/2023, la moyenne d'âge des adhérents s'établit à 58 ans ! Si on s'intéresse à la répartition par tranche d'âge, on s'aperçoit que seul un quart des adhérents a moins de 50 ans, 15 % a entre 50 et 60 ans et donc une large majorité (60 %) a 60 ans et plus dont 22 % a plus de 70 ans. Ainsi, les retraités représentent environ la moitié des adhérents de notre association.



Autre statistique inquiétante, seule 55 % de nos adhérents appartiennent au ministère (actif ou retraité à parts à peu près égales), Ainsi, seul 28,5 % de nos adhérents sont des agents du ministère en activité. Il faut rappeler que l'Atscaf est une association créée par des agents du ministère, avant tout pour les agents du ministère et que si le ministère nous subventionne, c'est qu'il considère que l'Atscaf est un opérateur essentiel de l'action sociale ministérielle.

Au niveau de la communication, lors de la dernière assemblée générale de l'Atscaf de Belfort à laquelle j'ai participé au printemps, le constat a été dressé que l'image de l'Atscaf était vieillissante et que son identité visuelle était peu visible. Au niveau national, il y a une volonté de la faire évoluer avec notamment la création d'un nouveau logo mais également de faire évoluer le site internet de l'Atscaf et des vitrines locales. Espérons que cela redonne de la visibilité à notre association.

Ainsi, si la pérennité de l'Atscaf est assurée dans sa forme actuelle, tous les nuages ne sont pas dissipés et nous devons rester mobiliser afin de faire vivre notre association. Lors de l'assemblée générale fédérale, j'ai pu constater que ces inquiétudes étaient partagées tant au niveau national que par les autres associations locales. Une demi-journée a été ainsi été consacrée au thème « Quelles actions mettre en place pour reconquérir des adhérents au sein du ministère ». Je n'ai pas pu assister à cet atelier donc difficile pour moi d'en connaître les conclusions à défaut d'avoir eu connaissance du compte-rendu, mis une première action a été mise en place avec la création de trois postes de permanents dans les écoles de la DGFIP. À notre niveau, nous devons aussi nous interroger à comment mieux communiquer vis-à-vis des agents du ministère et quelles actions nous pourrions mettre en place. Cette année, plusieurs actions ont été menées, intervention lors de l'assemblée générale de la Mgefi, présentation de nos activités en communication interne de l'Insee, auprès des nouveaux agents de la DGFIP. A votre niveau, et notamment les actifs sans que cela soit visible dans les adhésions. Je vous invite à prolonger ces actions en parlant des offres de l'Atscaf. Nous devons également réfléchir à comment communiquer via un nouveau site internet.

Que ce soit pour bénéficier des offres de l'Atscaf ou pour participer à nos activités, j'encourage tous les agents de notre ministère à adhérer et à nous rejoindre. Pour rappel, notre association est ouverte à tous celles et ceux qui veulent proposer de nouvelles activités et ainsi donner un souffle nouveau afin de pérenniser notre association dans la durée. L'Atscaf dispose de moyens issus des adhésions et de subventions nationales mais aussi d'une convention avec la ville de Besançon pour la mise à disposition de locaux et soutiendra dans la mesure de ses moyens toutes nouvelles initiatives.

Pour terminer, je tenais à vous remercier pour votre présence. Je tenais plus particulièrement à remercier les personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre notre association, les responsables de section et l'ensemble des membres du bureau. Cette année, je tenais à souligner l'engagement exemplaire de Rosine Fichet et de Marie-Christine Bourée-Prétot au sein de l'Atscaf et à les remercier chaleureusement pour le temps qu'elles ont consacré à faire vivre durant de nombreuses années les sections Randonnée et Gymnastique.

Rapport financier : Arnaud Thibert

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2022-2023

Période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

CHAPITRES ET ACTIVITES	DÉBITS	CRÉDITS	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
BUDGET GÉNÉRAL				
Cotisations des adhérents	1 611,00	3 928,00		2 317,00
Subventions de fonctionnement de la Fédération				
Activités sportives		4 185,01		
Activités culturelles		740,05		4 925,06
Frais bancaires	00,00		00,00	
Frais de réception Réunion bureau	172,22		172,22	
Frais de réception AG	805,00	460,00	345,00	
Frais divers	70,00		70,00	
Frais assemblée générale Fédération	113,40	113,40		
ACTIVITES SPORTIVES				
Badminton				
Frais de réception	62,98		62,98	
Achat de matériel	00,00		00,00	
Bowling				
soirée organisée par l'ATSCAF 25	1 024,00	815,50	208,50	
Golf				
Comité Départ. / Ligue BFC	240,00			
Compétitions corporatives	111,00	111,00		
Licences	55,00	58,00	237,00	
Randonnées				
Randonnées et week-ends section	1 776,56	492,00	1 284,56	
Tennis				
Compétitions corporatives	301,12			
CNIF	298,80	232,80	367,12	
Œnologie				
Cours	1 390,00	1 140,00	250,00	
Pétanque				
CNIF	00,00	44,50		44,50
Photographie				
Salon National Interfinances	32,37		32,37	
Danse				
Cours	1 120,00	765,00	355,00	
Cyclisme				
Trophée ATSCAF FEDERALE	130,86			
Randonnées (L'Ardéchoise)	150,00		280,86	
Ski				
Trophée	303,50		303,50	
BILLETTERIE FRACAS				
Adhésion à FRACAS	553,00			
Cartes CEZAM		224,00	329,00	
PASSTIME	173,70	150,00	23,70	
TOTAUX	10 494,51	13 459,26	4 321,81	7 286,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE COMPTE COURANT		2 964,75		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE COMPTE LIVRET		224,26		
RÉSULTAT TOTAL DE L'EXERCICE		3 189,01		3 189,01
SOLDE COMPTE COURANT AU 31/08		4 211,92		
SOLDE COMPTE LIVRET AU 31/08		18 304,63		
SOLDE TOTAL AU 31/08		22 516,55		

Les comptes courants présentés par le trésorier montrent un solde positif de près de 3 000 €, solde d'un montant des crédits de 7 286,56 € et d'un montant des débits de 4 381,81 €. Si l'on y ajoute les intérêts du compte livret, qui s'élève à 224,26 €, **le solde financier global de la saison 2022/2023 s'élève à près de 3 200 €.**

Dans le détail, les différents chapitres de l'exercice courant :

Pour les soldes créditeurs, l'Atscaf du Doubs tire ses revenus, d'une part des **cotisations (2 317 €)** et d'autre part des **subventions de fonctionnement de l'Atscaf fédéral** au titre des activités sportives et culturelles de **4 925,06 €** (4 185,01+740,05). À noter, le montant exceptionnellement élevé de la subvention sport qui s'explique par le fait qu'une grande partie des manifestations sportives n'ayant pu être organisées en raison de la crise sanitaire liée au COVID, la règle veut que les lignes budgétaires non dépensées soient reversées en subvention de fonctionnement. (cf infra le zoom sur les subventions allouées pour plus de détail).

Ces crédits servent à faire fonctionner les différentes sections locales :

Au cours de la saison, l'Atscaf du Doubs a subventionné le fonctionnement des activités, à savoir, les cours des sections Danse (355 €), le Badminton (62,98 €), l'œnologie (250 €) et la section randonnée et cyclisme avec une participation aux frais de déplacement et d'hébergement des week-ends de respectivement 1 284,56 € et 150 €.

Les subventions accordées au titre des sections qui participent aux **compétitions nationales (Cnif) ou corporatives** ont permis de couvrir les frais d'inscription de la section Golf au championnat régional entreprise (237 €) des frais de la section Tennis (367,12 €) pour leur participation à la CNIF et au championnat inter-entreprise. L'Atscaf du Doubs participe également aux frais de participation des adhérents aux trophées nationaux ou aux manifestations culturelles. En 2022/2023, deux adhérents ont bénéficié respectivement de 289,2 € et 303,5 € de subvention pour leur participation aux trophées cyclisme et ski. L'Atscaf du Doubs a pris à sa charge les frais de développement et d'envoi des photos sélectionnés pour être exposés au salon de la photographie (32,37 €).

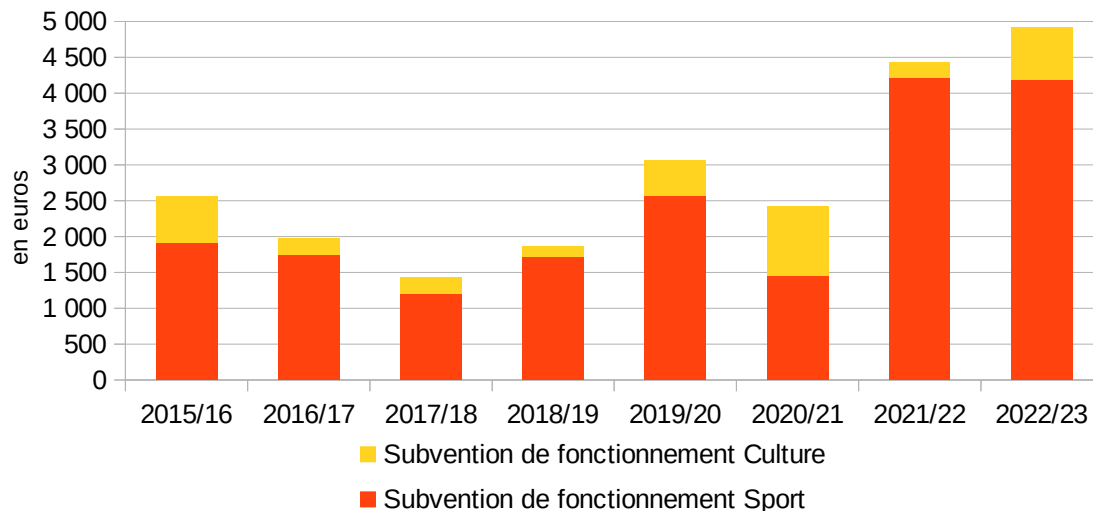
L'Atscaf adhère également à Fracas pour un solde négatif de 329 € qui permet à tous les adhérents d'acquérir la carte Cézam qui offre de nombreuses réductions sur tout le territoire national (spectacle, loisir, restaurants, centres de vacances...). Cette année, l'association a également subventionné l'achat de la carte Passtime pour quelques adhérents (23,7 €).

Enfin, **les frais divers** (Frais AG, réunion de bureau, divers) présentent un solde négatif de 587,2 €.

Evolution des subventions attribuées à l'Atscaf du Doubs

Un zoom sur des subventions allouées par l'Atscaf fédéral à l'Atscaf du Doubs est ensuite effectué parce que les montants de ces 2 dernières années exceptionnellement ont été élevés.

Depuis 2 ans, l'Atscaf du Doubs a bénéficié d'une subvention globale au titre de ses activités d'environ 4 500 €. En comparaison, entre 2015/16 et 2020/21, l'Atscaf du Doubs recevait chaque année une subvention comprise entre 1 500 et 2 500 €. Une exception en 2019/2020, saison pour laquelle le montant de la subvention s'est élevé à 3 000 €. Ce montant supérieur s'explique en partie par le nombre de points élevé remporté avec l'organisation par l'Atscaf du Doubs du trophée de bowling en 2018.



À ce stade de l'analyse, un rappel sur le calcul des subventions semble nécessaire :

Deux types de subvention, qui sont représentées sur le graphique, sont alloués aux sections locales :

- 1 subvention pour les activités culturelles
- 1 subvention pour les activités sportives

Ces subventions de fonctionnement versées aux associations locales sont calculées en prenant en compte deux paramètres :

- le nombre d'adhérents de l'association locale concernée pour 25 %
- un nombre de points calculé au prorata du nombre et de la nature des activités pratiquées pour 75 %.

Notamment, la participation à des compétitions (championnat corporatif, CNIF, trophée, salon) ou l'organisation de manifestations sont bonifiées et permettent de glaner des points.

Autrement dit, plus une association a de sections actives, plus elle a d'équipes engagées dans des compétitions corporatives ou à des compétitions nationales organisées par l'Atscaf, plus elle a d'adhérents qui participent à des trophées nationaux, à des salons, plus elle a de points et plus elle peut espérer avoir une subvention de fonctionnement élevé.

Comment peut-on expliquer la hausse de ces 2 dernières années ?

L'explication logique voudrait qu'elle reflète l'augmentation de nos activités mais ce n'est pas le cas. Nos activités étant plutôt stables, il faut chercher l'explication ailleurs. En fait, il faut savoir que l'Atscaf fédéral dispose d'une enveloppe budgétaire globale pour chaque secteur qui sert à financer les manifestations nationales (CNIF, trophée, salon...) et à verser les subventions locales. Ce poste est le dernier arrêté, il est égal à la différence entre le montant total de l'enveloppe et le montant total des autres postes. Hors pour le calcul de ces 2 dernières années, du fait de l'annulation de trophées, de la CNIF, de salons, le montant des subventions allouées pour ces événements a fortement diminué. Ainsi, la part de la subvention globale pour le fonctionnement des sections locales a fortement augmenté en 2021/2022 et 2022/2023, le montant des subventions d'une année étant calculé sur la base des activités de la saison précédente. Par exemple pour l'exercice 2021/2022, cette part a été deux fois plus élevée que prévu pour le secteur sport et 3 fois plus élevée que prévu pour le secteur culture. Ainsi, 80 % de la subvention globale a été reversée aux sections locales. Pour l'exercice 2018/2019, cette part n'était que de 40 % alors que le montant de la subvention globale n'a pas évolué.

Pour résumer, ce n'est donc pas parce que notre part du gâteau « subvention de fonctionnement » a augmenté que notre subvention a été si élevée ces 2 dernières années mais bien parce que le gâteau national « subvention de fonctionnement » a été particulièrement généreux.

Rapport d'activité

Section Golf : Gilbert Sarges

Le club de golf participe au championnat « Franche-Comté Golf Entreprises » depuis sa création le 7 juin 2006. En 2023, la section est composée de deux licenciés et de 10 personnes rattachées, licenciées dans d'autres clubs, notamment au golf de Besançon (quatre femmes et huit hommes).

Au cours de la saison 2023, le club a été représenté dans seulement deux des sept compétitions organisées par « Franche-Comté Golf Entreprise » par une femme et deux hommes à Lons le saunier en avril et Besançon en septembre.

Section randonnée : Rosine Fichet

25 randonneurs ont participé tour à tour aux 10 randonnées et aux 3 week-end proposés durant cette saison.

Les trois randos de l'été sur les sommets Jurassiens ont particulièrement été appréciées.

Le GRAND TAUREAU le 18/06/2023 - Mt HERBA le 25/06/2023 et Mt RACINE en Juillet

Trois week-ends ont également été organisés :

- 5 – 6 novembre 2022 - Sortie dans les Vosges – 14 participants
rando le samedi dans le secteur de Gérardmer et dimanche secteur Mille étangs ;
- 4 - 5 mars 2023 – Habituel week-end dans le Haut Jura dans le secteur des Hautes Combes avec hébergement au gîte « la GUIENETTE ». 19 participants. La randonnée du dimanche a été menée par Nicolas GINDRE adhérent à l'ATSCAF JURA ;
- 17 au 21/05 2023 – 17 participants - séjour en Haute Savoie à BERNEX dans un gîte de qualité « LE TITLIS » avec vue imprenable face à la Dent d Hoche.

Que les adhérents pratiquant la randonnée, amoureux de la nature n'hésitent pas à rejoindre le groupe existant. Chaque randonnée se déroule dans une bonne ambiance et bon esprit de camaraderie, les nouveaux adeptes seront accueillis avec joie.

A noter qu'à partir du 1^{er} septembre 2023, les randonnées seront organisées par Bruno Blanc.

Section Badminton : Denis Champenois

Au cours de la saison 2022/2023, la section a réuni 18 adhérents au cours de l'année.

Le lundi, la saison a débuté le 5 septembre et s'est terminée le 3 juillet, soit 39 séances possibles avec une moyenne de plus de 3 personnes.

Le jeudi, la saison a commencé le 1er septembre et s'est clôturée le 7 juillet, soit 43 séances possibles et 43 séances effectives, avec une moyenne de près de 9 joueuses ou joueurs.

Le dernier jeudi a clôturé la saison par un repas convivial qui a réuni 14 personnes.

Pas de CNIF, cette saison pour la même raison que l'an dernier, à savoir le manque d'adhérente féminine indispensable de niveau suffisant.

La saison 2023/204 s'annonce bien puisque déjà 14 personnes ont renouvelé leur adhésion.

Section Danse : Patricia Laurent

Pour sa 10^{ème} année d'activité, la participation aux activités de la section danse est stable.

Un noyau de six femmes adhérentes à l'ATSCAF, toujours les mêmes depuis quelques années, apprécient cette « pause méridienne » dansante du jeudi dans la bonne humeur. Dix personnes au total participent à ces cours avec des chorégraphies variées.

Une adhérente résidant sur Pontarlier a souhaité participer aux cours dans sa ville. Un accord lui a été donné.

Section Tennis : Gaétan Gachod

La section est composée de 7 joueurs tous licenciés FFT. Pas d'entraînement planifié sauf cas exceptionnel mais seulement des compétitions sous l'égide de la FFT. Pour faire partie de la section Tennis, il faut obligatoirement avoir une licence FFT.

Toutes les compétitions 2022-2023 auxquelles la section était engagée ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. Pour la saison 2022-2023, une équipe de tennis masculin a été engagée en CNIF Coupe nationale Inter-Finances et en championnat régional tennis-entreprise FFT Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Concernant la CNIF, l'équipe masculine de tennis n'a pas retrouvé ses habitudes, (depuis plus de 10 ans), d'aller régulièrement en 1/2 finale. Exempte au 1er tour, notre équipe s'est fait éliminer en 1/16 ème finale contre un gros morceau l'Atscaf Rhône à Lyon au double décisif.

Résultats CNIF:

1er tour exempt car tête de série

2è tour: Défaite 3-1 contre le Rhône (décembre 2022)

Concernant le Tennis Entreprise Ligue BFC, notre équipe évoluait cette saison en 1ère division. Un bilan sportif décevant, car l'équipe enregistre 4 défaites pour 4 rencontre (contre Profs70, Banque Populaire BFC, Alstom Ornans et ASCAP Stellantis Sochaux). C'est essentiellement dû à un niveau de la poule élevé par rapport aux classements individuels de nos joueurs et à l'absence de notre meilleur joueur Lionel, blessé toute la saison et d'autres joueurs qui ont aussi connu des pépins physiques.

L'effectif vieillit et demanderait à s'étoffer pour les saisons à venir afin de maintenir ce niveau d'échelon en championnat et de revivre de belles aventures en CNIF. Il règne toujours dans ce groupe une aussi bonne ambiance, un esprit sportif, fair-play et de convivialité et les collations d'après-matches sont toujours bien appréciées de tous, adversaires compris! Félicitations à nos joueurs Lionel Malègue, Jean-Michel Claudel, Gaétan Gachod, Stéphane Dastan, Laurent Bruyère, Sylvain Dumez et André Cuisinier.

Section Œnologie : Françoise Laurent

Suite à notre rencontre en décembre 2022 avec Fabrice Stefanetti, la section œnologie a repris son activité le 21 février 2023 avec une première séance intitulée « initiation à la dégustation ». Les séances d'une durée de trois heures se déroulent dans les locaux de MAGNITUDE VIN avec, pour chaque soirée, une douzaine de convives.

Deux autres rencontres ont été organisées, une le 25 avril 2023 pour la découverte des cépages, l'autre le 29 juin autour des vins du Languedoc

Chaque soirée thématique s'articule autour d'une dégustation des plusieurs vins, d'explications et d'une collation.

Section Cyclisme : Gaétan Gachod

Quatre adhérents constituent la section. Dans le cadre de la cyclotourisme l'Ardéchoise, trois adhérents ont participé à la randonnée sur deux jours.

Participation de Jean Paul Prost au 32° trophée national. Lors de cette compétition organisée par l'Atscaf Allier, JP Prost a terminé 39° au classement hommes sur 73 participants. Surtout, Jean Paul a terminé 1^{er} de la catégorie Vétérans 4.

Salon de la photographie

Participation de Martine Janiaut et Pierre Ziangiacomi au **concours national de la photographie**. Une photo de Martine Janiaud a été sélectionnée pour être exposée au salon de la photographie. Le salon a été finalement annulé. Les photos sélectionnées sont visibles sur le site internet de l'Atscaf à l'adresse suivante :

<https://portail.Atscaf.fr/culture/galerie-snip-2023/>

Élection du bureau :

En marge de la réunion, l'élection des membres du bureau pour la saison 2023/2024 s'est tenue. Les personnes suivantes ont été réélues :

Président : Florent Maire

Trésorier : Arnaud Thibert

Correspondant local et responsable des sections Tennis et Cyclisme : Gaétan Gachod

Webmaster site internet : Jean Claude Besançon / Dominique Roux

Responsable section Danse : Patricia Laurent

Responsable section Œnologie : Françoise Laurent

Responsable section Badminton : Denis Champenois

Responsable section Golf : Gilbert Sarges

Responsable section Tennis et cyclisme : Gaétan Gachod

Responsable section Randonnée : Bruno Blanc

Responsable section Pétanque et Bowling : Pierre Zangiacomi

Autres membres du bureau : Rosine Fichet ; Marie-Christine Bourée-Prétot ; Sylvain Gauchey